



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Déclaration prononcée par la Représentante permanente de la France à l'OSCE,  
L'Ambassadrice Véronique ROGER-LACAN  
Au Conseil permanent du 5 avril 2016 sur la situation dans le Haut-Karabakh**

La France se rallie à la déclaration prononcée par l'Union européenne mais voudrait ajouter quelques éléments à titre national. Elle salue la venue à Vienne des représentants des co-présidents du Groupe de Minsk ainsi que celle du Représentant personnel de la présidence en exercice pour le conflit dans le Haut-Karabakh. Nous les remercions pour les éléments précieux qu'ils apportent ce jour à la connaissance du conseil permanent.

La France, en tant que membre et co-président du Groupe de Minsk, s'alarme du regain de violence dans la région du Haut-Karabakh depuis samedi 2 avril. Ces violences, condamnables en tout point, sont préjudiciables aux efforts menés pour le règlement pacifique et négocié du conflit qui affecte depuis trop d'années cette zone. Un tel niveau de violence n'est pas acceptable et le cessez-le-feu doit être appliqué et respecté immédiatement par toutes les parties. Nous comprenons qu'un accord a été trouvé en ce sens et nous appelons à son respect. Les parties doivent éviter toute action sur le terrain ou rhétorique allant dans le sens d'une escalade de la violence. Nous déplorons les pertes de vies humaines, dont celles de civils. Nous appelons à nouveau à la création d'un mécanisme d'investigation des violations du cessez-le-feu sur la Ligne de Contact, qui représente une mesure de confiance fondamentale et qui s'avère plus que jamais indispensable.

En tant que membre du Groupe de Minsk, nous soutenons ses efforts de médiation pour une résolution pacifique et négociée du conflit. Nous rappelons que ce cadre de négociation est le seul à avoir été accepté par les parties et que les efforts déjà menés constituent une base essentielle pour un règlement durable.

Nous attendons donc des parties qu'elles s'abstiennent de toute action violente et respectent strictement le régime de cessez-le-feu. Le retour à des négociations de haut niveau dans le cadre de la médiation confiée à la coprésidence du Groupe de Minsk est indispensable. Une solution à ce conflit meurtrier doit être trouvée rapidement dans le respect des normes du droit international et des engagements internationaux déjà pris par les parties.

La France et les deux autres co-présidents n'ont ménagé, ne ménagent et ne ménageront aucun effort pour que la stabilité soit rétablie au plus vite dans la zone. Le dialogue soutenu du ministre français des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault avec ses homologues arménien et azerbaïdjanais, notamment depuis la fin de la semaine dernière, et sa rencontre aujourd'hui à la Celle Saint Cloud avec Franck Walter Steinmeier, ainsi que le déplacement de l'ambassadeur français co-président du Groupe de Minsk, Pierre Andrieu, dans la zone, en sont la preuve. Il en va de la sécurité des pays voisins, de l'Europe, et de l'ensemble de la zone OSCE. Nous sommes attaché à toutes les mesures qui pourraient améliorer la vie des populations concernées et en particulier à l'action du CICR sur place, présence humanitaire essentielle dont le travail devrait être favorisé, soutenu, et renforcé.

Je vous remercie Monsieur le Président, et vous prie d'attacher cette déclaration au journal des débats d'aujourd'hui.